



## **Déclaration de la FIACAT et de l'ACAT RCA sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine**

### **Point 10 : Dialogue interactif avec l'Experte indépendante sur la République centrafricaine**

#### ***39<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme***

Merci Monsieur le Président,

Madame l'Experte indépendante,

La FIACAT et l'ACAT RCA vous remercient pour votre rapport et partagent les préoccupations que vous y soulevées.

La persistance et recrudescence des abus et violations des droits de l'homme en République centrafricaine, notamment par des groupes rebelles armés, est particulièrement préoccupante et témoigne de la nécessité de poursuivre les efforts en termes de lutte contre l'impunité et de justice transitionnelle.

A ces sujets, la FIACAT et l'ACAT RCA félicitent le gouvernement centrafricain pour la mise en place de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales et pour l'opérationnalisation de la Cour pénale spéciale. Il est à présent primordiale que ces instances soient dotées des ressources nécessaires à leur bon fonctionnement et à leur indépendance.

A l'inverse, la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation peine toujours à être mise en place malgré la création en septembre 2017 d'un comité de pilotage dont les membres ont été désignés le 8 mars 2018.

En outre, la FIACAT et l'ACAT RCA se réjouissent de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA et de la visite du Président de la Commission de l'Union africaine le 18 septembre 2018 à Bangui. Elles souhaitent cependant rappeler la nécessité d'exclure l'amnistie pour les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et de s'assurer que les victimes de violations et abus des droits de l'homme bénéficient de mesures de réparation adéquates.

Ainsi, la FIACAT et l'ACAT RCA encouragent le gouvernement centrafricain à poursuivre et intensifier ses efforts pour lutter contre l'impunité et mettre en place des mécanismes de justice transitionnelle.

Elles appellent également les Etats membres du Conseil des droits de l'homme à soutenir ces processus et à renouveler pour un an le mandat de l'Experte indépendante sur la République centrafricaine.

Je vous remercie de votre attention.